

# Hôtel d'Entreprises de Villemomble

## Dossier de candidature

### Dossier personnel et confidentiel

#### 1. Caractéristiques générales de l'entreprise

Raison sociale : .....

Secteur d'activité : ..... Code APE : .....

Adresse du siège social (si pré-existant) : .....

.....

Date de création : .....

Forme juridique : ..... Capital social : .....

Effectif de l'entreprise : ..... Effectif prévu à l'HEV : .....

Nom du dirigeant : .....

Adresse où vous contacter : .....

.....

Tel : ..... Portable : ..... e-mail : .....

Chiffres d'affaires et résultats des trois derniers exercices comptables ? (ou prévus pour les créateurs d'entreprises)

	Exercice .....	Exercice .....	Exercice .....
Chiffre d'affaire			
Résultat			

## 2. Votre demande

Date d'installation souhaitée : .....

	Surface souhaitée
Bureau	
Atelier	

Vous souhaitez un ou plusieurs bureaux ; désirez-vous qu'il(s) soit(ent) meublé(s) ?

Oui  Non

## 3. Vos projets

Pouvez-vous indiquer sommairement vos projets de développement ? (une présentation plus détaillée sur un document annexé est souhaitable)

.....  
.....  
.....

Souhaitez-vous un appui technique pour leur réalisation ? si oui, dans quels domaines ?

Gestion  Administration  Commercial  Financier  
 Technique  Autre, précisez .....

## 4. Documents à joindre<sup>1</sup>

Une photocopie de la pièce d'identité du dirigeant.

Un Relevé d'Identité Bancaire de l'entreprise.

Une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Une déclaration précisant, s'il y a lieu, la nature des pollutions ou nuisances engendrées par l'activité.

Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée précisant que l'entreprise satisfait aux obligations et/ou attestations demandées pour l'exercice de l'activité.

Pour les sociétés créées : un extrait K Bis et les 3 dernières liasses fiscales (bilan, compte de résultat, soldes intermédiaires de gestion).

Pour les entreprises en création : un business plan et la copie du dossier ACCRE (le cas échéant).

---

<sup>1</sup> Le comité d'agrément pourra, le cas échéant, demander des pièces complémentaires.